

VILLE DE CHELLES
CONSEIL ECONOMIQUE SOCIAL ET
ENVIRONNEMENTAL LOCAL

RAPPORT
REUNION PLENIERE

Commission
Culture, Animation, Education et Communication

15 novembre 2018

Comment faire renouer les habitants de la ville de Chelles avec son Histoire et son Patrimoine ?

Ont pris part aux travaux de la commission :

BOUDIA Djilali, COUDERC Nathalie, DENGREVILLE Jean-Luc, FLECHE Sylvie, FUDAL Alain, GRANIER Evelyne (décédée), ILLAMOLA Anna, MIQUEL Edith, délégué-adjoint de commission, SAMSON Laurence, SYNOWIECKI Christian, THORETTON Jean-Pierre, délégué de commission.

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre THORETTON

SOMMAIRE

Sommaire	- 1 -
Rapport	- 2 -
En préambule	- 2 -
I- Le constat	- 3 -
II- Deux axes de réflexions identiEes	- 4 -
1) Comment valoriser l'offre culturelle existante ?	- 4 -
2) Comment enrichir les animations ?	- 4 -
III- Préconisations de la commission	- 5 -
1) Mise en place d'un circuit de visite	- 5 -
2) Organisation d'un concours photos :	- 5 -
3) Sensibilisation des Chellois qui fréquentent la Mairie	- 5 -
4) Mise en place d'une signalétique approfondie sur le site de l'ancienne abbaye.	- 6 -
5) Consacrer une page de « Chelles-Mag » chaque mois à un épisode de l'histoire de Chelles.....	- 6 -
6) Nouvelle édition d'une Bande Dessinée	- 7 -
7) La piste d'un spectacle « son et lumière »	- 7 -
8) Autres réflexions :	- 7 -
Annexes	- 11 -
Liste des personnes auditionnées	- 11 -

RAPPORT

EN PREAMBULE

Destinée à ses habitants, dans toute leur diversité, autant sinon plus qu'à ses visiteurs, cette promotion de l'histoire locale – moment attendu par la municipalité du rapprochement entre son passé lointain et sa vie d'aujourd'hui - doit répondre au souci de forger, parmi tous les Chellois un réel sentiment d'appartenance.

Dans cet esprit, plusieurs propositions ont été développées, mais la plupart sont encore en réflexion.

I- LE CONSTAT

Chelles ne possède pas d'édifices anciens vraiment remarquables : la mutation urbaine a gommé de fait, une partie de son passé. Néanmoins, l'histoire de Chelles est exceptionnelle, chaque période a laissé ses traces, plus ou moins visible ou plus au moins visibles : les enjeux sont donc de les mettre en valeur et de proposer des interventions permettant de rendre visible cette mémoire « virtuelle » qui peut être assimilée à du patrimoine « immatériel ». Il est indispensable que Chelles reconnaisse ses « pierres », ses bords de Marne – dont les méandres ont « inventé notre ville – ses églises, ses anciennes maisons etc » comme héritage.

Renouer : c'est à nouveau lier, refaire le lien qui s'est défait, quand la ville s'est enracinée avec l'industrie, le commerce, le chemin de fer, l'enchevêtrement de routes, etc.

La commission a souligné l'importance des collections du Musée Alfred Bonno, et la place que devrait avoir cette institution dans la connaissance de notre histoire par les Chellois. La commission s'est rendue sur place le 20 février 2016. On ne peut effectivement que déplorer le manque de notoriété de ce petit musée, riche de notre histoire et de notre patrimoine. Mais l'aspect vétuste de l'édifice et l'exigüité des locaux où ne sont exposés qu'une très faible part des collections n'incitent pas nos concitoyens à lui accorder l'intérêt qu'il mérite. Toutefois, la programmation et les investissements nécessaires pour remédier à cet état de chose nous ont paru hors de portée des réflexions que nous pouvions mener, le projet étant actuellement à l'étude, notamment auprès de la Direction régionale des Affaires culturelles.

II- DEUX AXES DE REFLEXIONS IDENTIFIES

Deux axes de réflexions ont été menés.

1) Comment valoriser l'offre culturelle existante ?

Si l'offre culturelle est riche à Chelles, celle-ci délaisse souvent le côté « mise en valeur » de l'histoire de notre ville, et les Chellois sont encore mal informés notamment sur les nombreuses activités du secteur associatif « En plus d'une visibilité peu équitable, nous avons mis en avant le fait que les réseaux de communication utilisés touchent une cible trop modeste et sont peu connus du grand public »¹.

En outre, il a été montré (rapport de l'INSEE) que l'accès à la culture dès le plus jeune âge joue un rôle essentiel sur la façon dont est perçue cette dernière dans le futur. Néanmoins, un grand nombre de familles, pour des raisons diverses, n'offrent pas cet accès à leurs enfants. L'histoire multiséculaire de notre cité est un élément clef du « vivre ensemble », en montrant comment celle-ci s'est construite pour la faire passer d'un bourg rural à la ville d'aujourd'hui. Il a également été constaté que pour les Chellois d'aujourd'hui, qui sont souvent arrivés récemment (la population a décuplé en un siècle, et surtout à partir des années 1960), il est difficile de s'identifier à l'histoire de leur ville et à son passé, d'autant que ceux-ci sont mal connus et insuffisamment mis en valeur.

Il peut être proposé, des « Circuits de découverte » culturels et patrimoniaux de la ville (notamment en car). C'est un élément qu'il faudrait développer, pas seulement pour les nouveaux arrivants, mais aussi pour les Chellois de plus longue date, notamment pour répondre au constat précédent.

2) Comment enrichir les animations ?

Les réflexions menées sur ce second chapitre n'ont fait qu'effleurer différentes hypothèses. Le tissu associatif chellois est d'une grande richesse, et le développement d'un partenariat inter-associatif serait bénéfique à tous points de vue. Actuellement, beaucoup de « petits événements » sont organisés. Il serait sans doute préférable qu'il y ait moins d'actions ponctuelles, et de favoriser l'émergence de projets de plus grande ampleur, susceptible de toucher un plus large public.

Une réflexion de fond reste à mener avec les professionnels de l'histoire, enseignants, étudiants, etc.

¹ Voir note de M. Adrien TILLET

III- PRECONISATIONS DE LA COMMISSION

Les propositions de la commission, à ce jour, peuvent se résumer ainsi :

1) Mise en place d'un circuit de visite

Ce circuit irait « grosso modo » du fort jusqu'à la Villa Max, en passant par le « Vieux Chelles », l'aire de l'abbaye, le parc, et les lotissements. Un petit fascicule avait été édité en son temps par les services de la Ville, il serait pertinent de le remettre au goût du jour et de le rééditer. Cette proposition a longtemps retenu l'attention de la commission, pour autant, elle est maintenant intégrée dans les travaux du groupe « transversal » animé par M. Morléo, chargé de mission à la Mairie. Quelques membres de notre commission du CESEL participent à ces nouvelles réunions, nous avons jugé préférable de ne pas aller plus avant dans cette étude dans l'attente des propositions de M. Morléo, afin de ne pas avoir deux analyses parallèles sur un même sujet.

2) Organisation d'un concours photos :

Il faut choisir un thème et élaborer un règlement. Lors de la dernière réunion, nous avons proposé « Les détails architecturaux de votre patrimoine » (par ex. les faïences décoratives sur les pavillons, les épis de faîtage, les girouettes, les marquises, les détails de clôture...). Qui fera quoi ?

3) Sensibilisation des Chellois qui fréquentent la Mairie

Avec la remise en place de la fresque réalisée par Paul Charlemagne évoquant les grandes périodes de l'histoire de Chelles, des origines à nos jours, dans le salon d'honneur ou la salle des mariages de l'Hôtel de Ville.

Ces panneaux, mis en place après les travaux de restauration de la Mairie dans les années 50, constituent un ensemble cohérent qui pourrait servir de base à une présentation pédagogique de l'histoire de la ville aux Chellois amené à se retrouver dans cette salle, qui est, par ailleurs, l'un des derniers vestiges du logis abbatial du XVIII^e siècle

4) Mise en place d'une signalétique approfondie sur le site de l'ancienne abbaye.

Cette proposition nécessite toutefois un important travail graphique préalable. Il est nécessaire de reporter, sur un fond de plan (de préférence informatique, format DWG), l'ensemble des éléments connus de l'abbaye soit parce qu'ils existent encore (cloître – compris « chapelle du charcutier », églises Ste-Croix - St-Georges), soit parce qu'ils ont été localisés lors de fouilles archéologiques précédentes (pignon de l'église abbatiale), soit parce qu'ils ont été démolis lors de la rénovation urbaine mais que des relevés et des photos ont été réalisés (dortoir des moines, bâtiments XVIII^e, porte du monastère). Ce travail graphique permettra de superposer les dispositions du parking actuel aux emplacements des bâtiments abbatiaux, en localisant les emplacements de la signalétique en fonction des places de stationnement.

Il sera ensuite nécessaire de matérialiser ces tracés (plan au sol ou évocation des bâtiments par du mobilier, urbain tracés matérialisés au sol, bacs végétalisés, pupitres...). Un dépliant avec le plan actuel sur lequel pourrait être superposé un transparent indiquant les édifices disparus compléterait le travail pédagogique. Ultérieurement, des dispositifs de « réalité augmentée », tels que cela commence à se pratiquer dans des sites historiques (comme à Cluny, par exemple), pourraient être proposés au public, via l'Office de Tourisme par exemple.

Une visite virtuelle de l'abbaye (après restitution graphique des bâtiments disparus) pourrait également être présentée sur un site internet dédié en lien avec « Chelles.fr ». Une expérience de ce type va être tentée avec la Villa Max, mais le bâtiment étant existant, le travail en est évidemment plus simple.

5) Consacrer une page de « Chelles-Mag » chaque mois à un épisode de l'histoire de Chelles

Une page du magazine actuel est consacrée à un sujet conjoncturel évoquant essentiellement la vie à Chelles au XIX^e et dans la première moitié du XX^e siècle.

C'est une démarche intéressante mais très en deçà de ce que l'on pourrait imaginer pour illustrer la très riche histoire de Chelles, dont l'occupation humaine est quasi-continue depuis l'époque paléolithique (même si aujourd'hui on ne parle plus de l'époque « chelléenne ») jusqu'à nos jours.

Bien évidemment, la proposition se heurte toujours à la même problématique : « Qui est capable de rédiger un article à la fois sérieux, documenté, et didactique, chaque mois, sur un sujet différent ? ».

Néanmoins, le concept pourrait se décliner comme une sorte de « roman-feuilleton », chaque numéro du Chelles-Mag comportant un nouvel épisode dont on veut croire que les lecteurs attendraient la suite avec impatience...

6) Nouvelle édition d'une Bande Dessinée

Cette dernière proposition est évoquée ici pour mémoire.

Une « BD » a déjà été réalisée, mais elle n'a connu qu'un succès médiocre, sans doute en raison de la qualité des dessins. L'idée était néanmoins intéressante.

Reprendre ce projet nécessiterait de confier le travail de dessin à un graphiste à la fois compétent et dans la ligne des productions d'aujourd'hui, ce qui peut représenter une dépense considérable, et encore faut-il trouver cette personne.

Évidemment, on peut imaginer de jumeler ces deux dernières propositions en publiant chaque mois dans « Chelles-Mag » une page historique sous forme de « BD, voire de « roman-photo »...

La discussion sur ce sujet n'est pas close.

7) La piste d'un spectacle « son et lumière »

La réalisation d'un tel spectacle pourrait se faire en partenariat avec le tissu associatif de la Ville, le théâtre de Chelles, au fort de Chelles par exemple.

Cette démarche permettrait de faciliter la participation à la vie culturelle du plus grand nombre en valorisant le patrimoine culturel et historique de la ville, elle permettrait également de réunir les chellois de tous horizons, pour faire vivre l'identité chelloise et contribuer au rayonnement de notre ville, à l'exemple des villes comme Meaux, Montfermeil, Provins, etc.

8) Autres réflexions :

Lors de la dernière réunion de notre groupe de travail, il avait été constaté qu'il serait nécessaire de développer des partenariats plus larges. Il avait été notamment évoqué :

- Rencontre et sensibilisations des enseignants d'histoire dans les écoles et lycées de Chelles

- Travail avec le Centre d'Art Plastique
- Travail avec le cinéma « Le Cosmos » (mois du film historique, par exemple)
- Développement de jeux vidéo, avec la Médiathèque, sur une base historique et culturelle
- Présentation de spectacles (danses médiévales, animations ciblées « moyen-âge » avec les commerçants ...)
- Expositions dans des lieux publics ou chez des commerçants : Musée (difficile actuellement compte-tenu de l'exiguïté des locaux et la présentation des collections permanentes qu'il faut « déménager pour toute exposition temporaire), Les Églises, la Galerie du Cloître, Le Foyer du théâtre de Chelles, les commerçants (mise en place d'une œuvre dans diverses vitrines, ou dans les banques, pour inciter le public à effectuer un véritable parcours qui peut en outre permettre une valorisation (et peut-être une découverte pour certains), du commerce chellois. Un catalogue, recensant les différents commerces exposants avec le circuit de visite, est évidemment à prévoir. Les modalités pratiques de cette suggestion pourraient être étudiées lors d'une rencontre avec la commission n° 3 « *Vie économique et développement commercial* ». L'objectif reste toujours de diffuser l'art et l'histoire dans la ville, de faire sortir la culture des lieux habituellement « convenus » pour aller à la rencontre des Chellois à l'occasion de leurs activités quotidiennes.
- La visite du jardin de la Villa Max est à organiser. La visite libre est impossible en raison des risques que présentent les Fabriques², dont aucun des accès n'est sécurisé. En revanche, des aménagements extérieurs pourraient déjà permettre d'en améliorer la visibilité (réflexion sur l'aménagement du terrain au pied du foyer-résidence des étudiants, ...) – L'aménagement là encore d'un jardin pédagogique, avec dénomination des différents végétaux, un panneau sur l'histoire des jardins, permettrait d'organiser des visites guidées pour les scolaires ou des journées à thème pour un public plus large.

Il est également nécessaire d'avoir une réflexion sur le patrimoine naturel et paysager : l'eau et la Montagne.

L'eau, et notamment « La Marne », sont des éléments structurants tant du développement des implantations humaines les plus anciennes que de l'urbanisme d'hier et d'aujourd'hui. Les berges, les îles de la Marne, sont à prendre en compte dans toutes leurs composantes (intérêt faunistique et floristique, lieux de promenades, sites pour des activités ludiques, ...).

Les bords de Marne, et notamment le site du Vieux Moulin, se prêtent parfaitement à l'organisation d'événements ludiques qui pourraient donc être « orientés » vers l'histoire de la rivière, la faune, la flore, etc... qui font partie intégrante du Patrimoine chellois.

² Fabrique de jardin : est une construction à vocation ornementale prenant part à une composition paysagère au sein d'un parc ou un jardin

S'agissant de la Montagne, l'évocation de l'extraction du gypse et le Fort de Chelles, sont deux composantes fortes de l'histoire de Chelles. Le patrimoine industriel de la ville, et notamment les carrières, ont représenté, avec l'agriculture, l'essentiel des moyens de subsistance des Chellois du XIX^{ème} siècle. La vocation du Fort, bâtiment malheureusement dénaturé par des restaurations récentes mal conduites, doit faire l'objet d'une réflexion à long terme pour en définir sa destination et les conditions de sa mise valeur.

ANNEXES

LISTE DES PERSONNES AUDITIONNEES

M. Christian CHARAMOND, Directeur du Musée Bonno et du service archéologique